Le 10 mai est la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Le 10 juin célèbre l'abolition de l'esclavage en Guyane. Mais la traite humaine a-t'elle disparu ?

Document 1 : Campagne du comité contre l'esclavage moderne, 2016.



Document 2 : L'esclavage moderne dans le monde



Document 3: Une condamnation pour esclavage domestique

Un couple a comparu le 16 novembre pour "traite d'être humain" devant le tribunal correctionnel. Il employait à son domicile une Indonésienne privée de passeport pour 250 euros par mois. Promenade des enfants, ménage jusqu'à 23 heures, tel était le quotidien de cette esclave "moderne". "Tous les soirs, elle dépliait un matelas de 3,5 cm d'épaisseur pour dormir au pied du lit d'un enfant", a indiqué son avocat. Le couple a été condamné à trois ans d'emprisonnement avec sursis, 10 000 euros d'amende, et 10 000 euros d'indemnisation à la victime pour préjudice moral.

Article de presse, 2017.

- 1. Rappelle l'année de l'abolition de l'esclavage en France : 1848
- 2. L'abolition de l'esclavage est-elle une réalité, en France et dans le monde ? Justifie ta réponse à l'aide des 3 documents. Non, l'abolition (la suppression) de l'esclavage n'est pas une réalité. En effet, 40 millions d'humains sont toujours réduits en esclavage. Plus de la moitié d'entre eux (60 %) vit en Asie. Mais il en existe aussi en France qui sont obligés de travailler comme domestiques ou comme personnes à tout faire.
- 3. Qui sont les victimes de l'esclavage moderne ? Les victimes sont surtout des filles et des femmes (71 %). Elles sont souvent d'origine étrangère (la jeune femme évoquée dans le document 3 est Indonésienne) et sont en situation irrégulière (leurs maîtres ont confisqué leur passeport et elles n'ont pas de carte de séjour).
- 4. Comment combat-on l'esclavage moderne ? (documents 1 et 3) On combat l'esclavage en alertant la police / la gendarmerie si on est témoin de l'exploitation d'un être humain. La justice fait alors appliquer la loi et juge ceux qui pratiquent l'esclavage moderne devant le tribunal correctionnel. Des associations (comme le Comité contre l'esclavage moderne) combattent également l'esclavage en soutenant les victimes et en faisant entendre leur voix.